



Appel de candidatures – œuvre publique Îlot Coulombe

APPEL DE CANDIDATURES AUX ARTISTES PROFESSIONNELS DES ARTS VISUELS ET DES MÉTIERS D'ART DE LANAUDIÈRE

Laissez-vous surprendre par la qualité et la diversité des activités culturelles présentées à Notre-Dame-des-Prairies. La programmation qui se renouvelle au fil des saisons se veut accessible et audacieuse. Les nombreux rendez-vous mis sur pied par la Ville ou en collaboration avec d'autres acteurs de la scène artistique témoignent d'une réelle volonté de faire rayonner la culture sous toutes ses formes. Que ce soit lors des résidences d'artistes, les événements extérieurs ou les expositions d'art, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies sait se démarquer à travers la province pour son support aux artistes et créateurs.

Notre-Dame-des-Prairies rayonne par son énergie et offre un cadre de vie diversifié où la famille tient une place prépondérante. Cette vocation que s'est donnée la Ville a permis de développer un milieu de vie convivial et chaleureux, *À la mesure des familles !*

OBJET DE L'APPEL DE CANDIDATURES

Dans le cadre de l'entente de développement culturel avec le Ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies est à la recherche d'un artiste professionnel afin de créer une œuvre publique extérieure qui sera intégrée sur l'îlot Coulombe.

Cet espace vert est situé dans un secteur névralgique de la municipalité au croisement du boulevard Antonio-Barrette et de la rue Gauthier Nord.

Le plan du secteur est en annexe.

OBJECTIFS :

- Permettre la démocratisation et l'accessibilité à la culture en amenant l'art dans la rue;
- Mettre en valeur la richesse et la vitalité culturelle de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies;
- Susciter chez les citoyennes et les citoyens un sentiment d'appartenance en valorisant la devise : *À la mesure des familles !*
- Créer un lieu visuellement attrayant.
- Faire participer les citoyennes et citoyens à la conception et/ou l'installation de l'œuvre.



Appel de candidatures – œuvre publique Îlot Coulombe

ADMISSIBILITÉ :

- Être un artiste ou un regroupement d'artistes répondant aux critères de la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène, et de leurs contrats avec les diffuseurs (L.R.Q., chapitre S-32.1);
- Résider dans Lanaudière depuis au moins un an;
- Démontrer une pratique et une implication dans la région;
- Démontrer sa connaissance de l'offre en développement culturel de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies.

BUDGET

- Rémunération pour la maquette, le texte et leur présentation : 1 500 \$ CH;
- Rémunération pour l'œuvre incluant les honoraires de l'artiste, le matériel et l'installation : 25 500 \$ incluant les taxes;
- La Ville de Notre-Dame-des-Prairies offrira un support logistique pour l'installation, particulièrement pour sa base et son ancrage selon les spécifications techniques de l'artiste. La Ville s'occupe également de l'identification, l'éclairage ainsi que l'événement de dévoilement.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Les artistes admissibles sont invités à déposer leur candidature. Un comité de sélection formé de cinq personnes issues du milieu analysera les candidatures et sélectionnera deux (2) ou trois (3) artistes qui seront invités à soumettre une maquette. Les artistes présenteront au comité de sélection leur maquette et leur proposition.

Un montant forfaitaire de **1 500 \$** non taxable est accordé pour la préparation de maquette selon l'échéancier indiqué ci-dessous.



Appel de candidatures – œuvre publique Îlot Coulombe

ÉCHÉANCIER

- 7 mars 2023 : Lancement appel de candidatures
- **6 avril 2023** : **Limite dépôt dossier de candidature**
- 21 avril 2023 : Confirmation des 2-3 artistes sélectionnés
- **Fin mai 2023** : Présentation des maquettes
- 6 juin 2023 : Sélection finale de l'œuvre
- Été 2023 : Installation de l'œuvre
- **28 septembre 2023** : **Dévoilement de l'œuvre**

DOCUMENTS À DÉPOSER POUR LA CANDIDATURE

- Lettre indiquant l'intérêt de l'artiste pour ce concours et les raisons qui motivent sa mise en candidature;
- Les coordonnées de l'artiste ou de son représentant;
- Un curriculum vitae;
- Démarche artistique;
- 10 photos numériques d'œuvres réalisées récemment (moins de 5 ans) ou d'œuvres publiques permanentes.

Un jury sera formé et évaluera les candidatures sur la qualité des dossiers remis. Les candidats retenus seront avisés par téléphone. Les candidats non retenus seront avisés par courriel.

Veillez envoyer votre **dossier avant le 6 avril 2023 16 h**. Il est de votre responsabilité de vous assurer de la transmission de votre dossier. Les dossiers incomplets peuvent ne pas être considérés lors de l'analyse des candidatures.

CRITÈRES DE L'ŒUVRE

- L'œuvre doit être une création unique;
- L'œuvre doit être conforme aux lois sur l'espace public (sécurité);
- L'œuvre doit être respectueuse des principes de développement durable;
- La durabilité devra se concrétiser dans le choix des matériaux pour obtenir un entretien réduit au minimum pour une période d'au moins 10 ans. Certains éléments peuvent toutefois avoir une durée de vie inférieure pourvu qu'elle soit indiquée dans la notice d'entretien avec la procédure de remplacement et son échéancier;
- Idéalement, l'œuvre sera facilement nettoyable pour les graffitis.



Appel de candidatures – œuvre publique Îlot Coulombe

PRÉSENTATION DES MAQUETTES

Les artistes sélectionnés auront 30 minutes afin de présenter la maquette de leur projet devant le comité de sélection à la fin mai 2023.

Matériel devant être déposé au comité de sélection :

- Maquette 3D (échelle suggérée de 1:20);
- Texte de présentation de l'œuvre;
- Projet de participation citoyenne;
- Description technique (matériaux, dimensions);
- Positionnement dans l'espace;
- L'échéancier (création, réalisation et installation);
- Budget (création, réalisation, transport et installation);
- Besoins techniques et considérations spécifiques reliés à l'œuvre;
- Plan d'entretien de l'œuvre.

Le comité de sélection sera invité à choisir l'œuvre et à recommander l'une des propositions soumises. Le jury peut demander à l'artiste retenu de modifier ou préciser son œuvre. Le jury peut ne pas retenir les propositions déposées et recommander à la Ville de refaire le processus.

Dans aucun cas, la Ville ne s'engage à retenir ni le plus bas soumissionnaire ni aucune offre qui ne satisfasse entièrement la Ville.

PERSONNES RESSOURCES

Veuillez nous contacter pour plus d'information ou le dépôt des candidatures :

Mathieu Lagacé, directeur du Service de la Culture et des loisirs
450 759-7741, poste 236
mlagace@notredamedesprairies.com



Entente de développement culturel



Appel de candidatures – œuvre publique Îlot Coulombe

ANNEXE

Plan du secteur :





Appel de candidatures – œuvre publique Îlot Coulombe

Photographies :

<https://goo.gl/maps/F5zYsM1XwDC6E1po9>

Boulevard Antonio-Barrette, vue vers l'est



Coin des rues Gauthier Nord et Coulombe, vue vers l'ouest





Appel de candidatures – œuvre publique Îlot Coulombe

Coin des rues Gauthier Nord et Coulombe, vue vers l'est



Boulevard Antonio-Barrette, vue vers l'ouest

